|  |  |
| --- | --- |
| logo-universite-montrealFaculté des arts et sciencesAnnée universitaire 2015-2016 | *Aspects juridiques internationaux*(INT-6050)Trimestre d’hiver 2016*Professeur* : Daniel Turp*Auxiliaire d’enseignement* : François Xavier Saluden |


**DOCUMENT DE PRÉSENTATION**

Le cours d’Aspects juridiques internationaux vise à présenter, en tenant compte de l’actualité, les sujets et acteurs du droit international (États, organisations internationales, collectivités et personnes), ses sources (traités et actes des organisations internationales) ainsi que certains de ses mécanismes (protection diplomatique et consulaire et responsabilité internationale). Il vise également à permettre de comprendre certains enjeux et problèmes contemporains du droit international, dans une perspective universelle, régionale et nationale.

Le présent document a pour objet de décrire les objectifs du cours (I), son déroulement et échéancier (II), les activités d’apprentissage (III), l’évaluation et la notation (IV), les instruments de travail (V), les coordonnées et la disponibilité du professeur et de son auxiliaire d'enseignement (VI) et de présenter la liste des personnes inscrites (VII).

**I- LES OBJECTIFS DU COURS**

Les objectifs généraux de ce cours sont de faire en sorte qu’au terme de la démarche d’apprentissage, les étudiants et étudiantessoient en mesure :

- de décrire les sujets, espaces, sources et mécanismes du droit international;

- de maîtriser, de manière approfondie, la terminologie du droit des relations internationales ;

- de comprendre certains enjeux et problèmes contemporains du droit international, notamment dans une perspective universelle, régionale et nationale.

**II- LE DÉROULEMENT ET L’ÉCHÉANCIER DU COURS**

Le cours se donne les vendredis de 9 h à 11 h 59 à la salle S1-125 du Pavillon Jean-Coutu. Il se divise en 13 séances Les séances des 15 et 22 janvier 2016 proposront un rappel des principales notions du droit international. Les autres séances porteront sur des sujets permettant d’approfondir les notions de droit international. Le cours se voudra un lieu d’échanges. Le plan de chacune des séances et le programme de lectures pour ces séances sont contenus dans le présent document. La semaine d’activités libres étant prévue pour la période du 29 février au 4 mars 2016, il n'y aura donc pas de cours le vendredi 4 mars 2016. Il n’y aura pas de cours le vendredi 25 mars 2016 en raison du congé du Vendredi-Saint. Du fait de la participation du professeur à une conférence aux États-Unis d'Amérique, il n’y aura pas cours le vendredi 1er avril 2016 et celui-ci est remplacé par une invitation à participer au Troisième colloque du Cercle étudiant de la Société québécoise de droit international (SQDI) le mardi 5 avril 2016. L’échéancier du cours est le suivant :

Cours no 1 :        Introduction du cours (8 janvier 2016)
Cours no 2 :        Les sujets et espaces du droit international (15 janvier 2016)
Cours no 3 :        Les sources et mécanismes du droit international (22 janvier 2016)
Cours no 4 :        L’État d’Israël, l’État de Palestine et le droit international (29 janvier 2016)
Cours no 5 :        La réforme du Conseil de sécurité de l’ONU (5 février 2016)
Cours no 6 :        La peine de mort et le droit international (12 février 2016)
Cours no 7 :        La Cour pénale internationale (19 février 2015)
Cours no 8 :        L'*Accord de Paris* et le droit international(26 février 2016)

 *Semaine d'activités libres (29 février au 4 mars 2016)*
Cours no 9 :        L'eau et le droit international (11 mars 2016)
Cours no 10 :      La diversité culturelle et le droit international (18 mars 2016)
Cours no 11 :      Troisième colloque du Cercle étudiant de la SQDI (Mardi 5 avril 2016)

Cours no 12 :      L'Humanité et le droit international (8 avril 2016)
Cours no 13 :      Conclusion du cours (15 avril 2016)

**III- LES ACTIVITÉS D’APPRENTISSAGE**

Conçu selon la formule du séminaire, le cours sera axé prioritairement sur les échanges entre les étudiants et étudiantes et le professeur qu’alimenteront les textes théoriques et analytiques. Chaque séance débutera par une revue de l’actualité du droit international (9 h-9 h 15). Après les deux séances consacrées au rappel des notions de droit international, le cours prendra la forme des remarques introductives du professeur ou de l’auxiliaire d’enseignement d’une durée de 15 minutes (9 h 15- 9 h 30). Ces remarques seront suivies par la présentation d’un commentaire d’actualité par les étudiantes et étudiants d’une durée de 45 minutes (9 h 30-10 h 15). La deuxième partie du cours débutera par une synthèse des rapports de lecture présentée par l’auxiliaire d’enseignement et se poursuivra par des échanges sur le thème du cours (10 h 35-11 h 50). Une présence à l'une des quatre séances du [**Troisième colloque du Cercle étudiant de la Société québécoise de droit international**](http://danielturpqc.org/admin2/Le%20Cercle%20%C3%A9tudiant%20de%20la%20Soci%C3%A9t%C3%A9%20qu%C3%A9b%C3%A9coise%20de%20droit%20international%20%28SQDI%29%20tiendra%20son%203e%20Colloque%20pour%20%C3%A9tudiant.e.s%20des%20cycles%20sup%C3%A9rieurs%20et%20jeunes%20chercheur.e.s%20le%205%20avril%202016%20%C3%A0%20la%20salle%20des%20Boiseries%20de%20l%E2%80%99Universit%C3%A9%20du%20Qu%C3%A9bec%20%C3%A0%20Montr%C3%A9al.) (SQDI) à l'occasion duquel de jeunes chercheurs et chercheures des cycles supérieurs présenteront des communications de 15 à 20 minutes remplacer la séance du 1er avril 2016. Ce colloque aura lieu le mardi 5 avril 2016 à la salle des Boiseries (J-2805) du Pavillon Judith-Jasmin de l’Université du Québec à Montréal situé au au 405, rue Sainte-Catherine Est à Montréal..

**IV- L’ÉVALUATION ET LA NOTATION**

Pour toutes les personnes inscrites, sept ***Rapports de lecture***devront être préparés afin de favoriser les échanges durant le cours, Ils consisteront en un résumé de lecture, un commentaire de texte et la formulation dequestions. Les étudiants et étudiantes n’auront pas à préparer un rapport de lecture sur le thème du cours pour lequel sera préparé leur commentaire d’actualité. Cinq des sept rapports de lecture seront notés (**25 points**). Un***Commentaire sur l’actualité***devra également être préparé par une équipe de deux personnes et consistera en une présentationorale de 45 minutes reliée au thème à l’étude, accompagnée d’un plan du commentaire distribué en classe ou projeté sur une acétate électronique (diaporama/*Powerpoint*) (**25 points**). Un ***Essai*** consistant en une dissertation écrite devra également être préparée par équipe sur le thème du commentaire d’actualité (**50 points**). Les normes relatives à la présentation et la transmission des rapports de lecture, du commentaire d’actualité et de l’essai sont décrites en annexe 1 du présent document

**V- LES INSTRUMENTS DE TRAVAIL**

Outre le présent document, les étudiants et étudiantes prendront connaissance des autres documents qui seront affichés dans l’onglet LE PROFESSEUR, la partie ENSEIGNEMENT et la rubrique *Aspects juridiques internationaux* (INT-6050) (Hiver 2016) de son site électronique à l'adresse [**danielturpqc.quebec**](http://danielturpqc.org/pagetxperso.php?id=53). L’accès direct à la page du cours se fait à l’adresse [**http://danielturpqc.org/pagetxperso.php?id=99**](http://danielturpqc.org/pagetxperso.php?id=84). L’ouvrage de [**Claude EMANUELLI, *Droit international public*, Montréal, Wilson & Lafleur, 3e éd., 2010, 872 p**.](http://www.wilsonlafleur.com/WILSONLAFLEUR/CatDetails.aspx?C=341.216.10) (Bibliothèque de droit/Cote DAZD A666d 2010) et celui de [**Jean-Maurice ARBOUR et Geneviève PARENT, *Droit international public*, 6e éd, Montréal. Éditions Yvon Blais, 2012, 1038 p.**](http://www.editionsyvonblais.com/description.asp?docid=9404) (Bibliothèque de droit/Cote DAZD A666d 2006) pourront également être consultés.

**VI- COORDONNÉES ET DISPONIBILITÉ**

Le professeur **Daniel Turp** pourra être rejoint à **d@nielturp.quebec** et par téléphone au 514 343-6118. L’auxiliaire d’enseignement **François-Xavier Saluden** pourra être rejoint à **francois.xavier.saluden@umontreal.ca**. Des rendez-vous pourront être fixés avec l’un ou l’autre le vendredi entre 12 h et 13 h.

**VII- LISTE DES PERSONNES INSCRITES AU COURS**

La liste des personnes inscrites au cours est jointe en annexe 2 et est accompagnée des adresses électroniques de ces personnes.

**ANNEXE 1**

**Normes relatives à la présentation des rapports de lecture, des commentaires d’actualité et de l’essai**

1. Les **Rapports de lecture** comportent un maximum de 5 000 caractères (espaces compris) (une (1) page). Ils ne comportent pas de page de présentation et de bibliographie. Le nombre de caractères doit être mentionné sur le manuscrit. Ils devront être acheminés par courriel au professeur (**d@nielturp.quebec**) et à l’auxiliaire d’enseignement (**francois.xavier.saluden@umontreal.ca**) avant 23:59:59 le mercredi précédant le cours. Le nom du fichier doit se présenter selon la forme suivante : INT-6050 (2016)- Rapport nº 1- Nom de famille.pdf (ou .doc). (Exemple : INT-6050 (2016)- Rapport nº 1- Turp). Ils sont présentés à interligne simple avec des marges de deux (2) cm, en caractères Times New Roman et en 11 points. Les normes de citation de Didier LLUELLES et Josée RINGUETTE, *Guide des références pour la rédaction juridique*, 8e éd., Montréal, Les Éditions Thémis, 2014 sont de rigueur.

2. Le **Commentaire d’actualité** prend la forme d’un exposé oral présenté par une équipe formée de deux (2) personnes et d’une durée maximale de 45 minutes. Il est accompagné d’un plan ou présenté à l’aide d’acétates électroniques (diaporama/Powerpoint). Le plan ou les acétates sont acheminés au professeur (**da@nielturp.quebec****)** et à l’auxiliaire d’enseignement **francois.xavier.saluden@umontreal.ca** avant 23:59:59 le mercredi précédant la date de présentation du commentaire.

3. L’**Essai** comporte un maximum de 100 000 caractères (espaces compris) (approximativement 20 pages). Le nombre de caractères doit être mentionné sur la page de présentation de l’essai. Les caractères utilisés pour la page de présentation, la table d’abréviations et la bibliographie ne sont pas comptabilisés dans le nombre de caractères. Il est acheminé au professeur (**d@nielturp.quebec**) et à l’auxiliaire d’enseignement (**francois.xavier.saluden@umontreal.ca**avant 23:59:59 le jeudi 28 avril 2016. Le nom du fichier doit se présenter selon la forme suivante : INT-6050 (2015)- Essai- Nom de famille.pdf (ou .doc) (Exemple : INT-6050 (2016)- Essai- Turp).  Une copie manuscrite est déposée auprès de Sophie Schneider au bureau C-5057 du Pavillon Lionel-Groulx avant 11:59:59 le vendredi 29 avril 2016. Il est présenté à interligne simple avec des marges de deux (2) cm, en caractères Times New Roman et en 11 points. Les normes de citation de Didier LLUELLES et Josée RINGUETTE, *Guide des références pour la rédaction juridique*, 8e éd., Montréal, Les Éditions Thémis, 2014 de rigueur.

4. La qualité de la langue française est évaluée et des points sont soustraits pour les fautes d’orthographe à raison d’un maximum de cinq (5) points pour l’ensemble des rapports et de cinq (5) points pour l’essai.

5. Comme le prévoit l’article 34 du [***Règlement pédagogique- Faculté des études supérieures et post-doctorales***](http://www.etudes.umontreal.ca/reglements/etudes_superieuresPostdoc.html)de l’Université de Montréal [t]out plagiat, copiage ou fraude, ou toute tentative de commettre ces actes, ou toute autre participation à ces actes, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation, d’un mémoire ou d’une thèse est régi par les dispositions du [***Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants***](http://www.direction.umontreal.ca/secgen/pdf/reglem/francais/sec_30/ens30_3.pdf) adopté par l’Assemblée universitaire ».

**ANNEXE 2**

**Liste des personnes inscrites**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **NOM** | **ADRESSE ÉLECTRONIQUE** |
| 1 |  AGNETTI, Sacha | sacha.agnetti@umontreal.ca |
| 2 |  BAHMED, Amira\* | amira.bahmed@umontreal.ca |
| 3 |  BÉRUBÉ, Denis\* | deniseberube@sympatico.ca |
| 4 |  CAPANO, Vanessa | vanessa.capano@umontreal.ca, , |
| 5 |  FLAURAUD, Jeremy | jeremy.flauraud@umontreal.ca, |
|  6 |  HANOTEAU, Jean-Guillaume | jean-guillaume.hanoteau@umontreal.ca |
| 7 |  HERRERA VARGAS, Viviana | viviana.herrera.vargas@umontreal.ca |
| 8 |  MÉNARD, Michel | michel.menard@umontreal.ca |
| 9 |  MONTORFANO, Leslie | leslie.montorfano@umontreal.ca |
| 10 |  MORIN, Marylinn | marilynn.morin@umontreal.ca, |
| 11 |  PENA VAGA, Marcela | marcela.pena.vaga@umontreal.ca |
| 12 |  PRIE, Juliette | juliette.prie@umontreal.ca, |
| 13 |  RAMIREZ-AGUILERA, Jorge  Mario | jorge.mario.ramirez-aguilera@umontreal.ca |
| 14 |  SILVESTRI, Caroline | caroline.silvestri@umontreal.ca, |
| 15 |  TELES GOULART, Naina | n.teles.goulard@umontreal.ca  |
| 16 |  YANGA MBAKOP, Linda | linda.yanga.mbakop@umontreal.ca |

\* Cette personne était inscrite au cours en ligne INT-6005 durant le trimestre d’automne 2015.